

<b>NOM / RÉF</b> N/A	<b>DATE:</b> 11 novembre 2016
<b>INTITULÉ DU POSTE:</b> CHARGÉ DES AGRÉMENTS ET DES AUTORISATIONS	<b>SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE</b> RESPONSABLE GUICHETS UNIQUES
<b>DEPARTEMENT:</b> DIRECTION DES OPÉRATIONS	<b>UNITÉ:</b> N/A
<b>A. RÉSUMÉ DU POSTE</b>	
<p>Le Chargé des Agréments et des Autorisations a pour mission de faciliter l'obtention par les investisseurs des agréments et autorisations nécessaires à l'exercice de leurs activités. Pour cela, il doit s'assurer de la conformité des dossiers des investisseurs et délivrer les agréments et autorisations d'exercice.</p>	
<b>B. MISSION ET RESPONSABILITÉS CLÉS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• piloter le comité d'agrément ;</li> <li>• contrôler et s'assurer que le domaine d'activité de l'investisseur réponde bien aux exigences ;</li> <li>• analyser et instruire les dossiers d'agrément au regard du code des investissements ;</li> <li>• effectuer le traitement des demandes d'autorisation d'exercice ;</li> <li>• fournir l'assistance nécessaire aux investisseurs pour la constitution de leurs dossiers ;</li> <li>• offrir une assistance de qualité aux investisseurs tout au long de la constitution du dossier ;</li> <li>• vérifier la disponibilité des documents nécessaires aux investisseurs.</li> </ul>	
<b>C. RÉSULTATS ATTENDUS ET /OU PORTÉE FINANCIÈRE (PORTEFEUILLE)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroissement du nombre et du volume d'investissements en fonction des objectifs fixés par le Directeur des Opérations ;</li> <li>• Amélioration des performances de l'API-Mali par rapport aux autres Agences en termes de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de dossiers autorisés par rapport au nombre de demandes d'autorisations ;</li> <li>○ Nombre d'agréments par rapport au nombre de demandes d'agréments ;</li> <li>○ Volume des investissements agréés au code des investissements</li> <li>○ Nombre d'emplois prévisionnels lié aux investissements agréés</li> <li>○ Qualité des informations fournies aux investisseurs.</li> </ul> </li> </ul>	
<b>D. IMPACT ORGANISATIONNEL/INFLUENCE</b>	
<p>Interne:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ DGA ;</li> <li>○ Direction des Opérations ;</li> <li>○ Responsable des Guichets Uniques ;</li> <li>○ Responsable MARCOM ;</li> <li>○ Responsable des Relations Investisseurs;</li> <li>○ Accueil et orientation.</li> </ul> <p>Externe:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Acteurs privés, publiques, associatifs ;</li> <li>○ Investisseurs.</li> </ul>	

## **E. RESPONSABILITÉS DE SUPERVISION**

Fonction supervisée :

- Analyste Projets (2)

## **F. EXIGENCES DU POSTE CONNEXES / QUALIFICATIONS**

### **Compétences techniques**

- Maîtriser les textes de l'OHADA en matière de création et gestion d'entreprise;
- Maîtriser le Code des investissements et les textes y afférant ;
- Maîtriser les procédures d'agrément ;
- Maîtriser les procédures d'octroi des autorisations d'exercice ;
- Avoir une bonne maîtrise des techniques d'analyse de projet ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'utilisation de l'outil informatique ;
- Avoir une bonne maîtrise du français et de l'anglais (une troisième langue serait un atout).

### **Compétences clés-Savoir être, Savoir faire**

- Avoir une bonne capacité de communication ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de rédaction ;
- Avoir un esprit d'équipe ;
- Être méthodique et rigoureux.

### **Niveau d'expérience requis**

Justifier d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq (05) ans à un poste de management.

## **G. EXIGENCES PÉDAGOGIQUES**

- Être titulaire d'un Diplôme d'études supérieures de niveau Bac + 3 ans en Management, Droit, ou un autre diplôme équivalent.

## **H. ANALYSE**

- Capacité d'écoute et de discernement exceptionnelle ;
- Prise de décisions rapide

## **I. JUGEMENT ET PRISE DE DÉCISION**

N/A

## **J. CONDITIONS DE TRAVAIL**

- Les conditions de travail requièrent une capacité d'analyse rapide et rigoureuse.

## **K. EXIGENCES DE VOYAGE**

- Le poste est localisé à Bamako et implique des déplacements occasionnels à l'intérieur du pays (environ 10 % du temps).